

Mesurer le développement durable Quinze indicateurs au service de l'entreprise

Dynamisme Wallon - Avril 2004

Par Serge De BACKER, Cap Conseil

Le développement durable pêche souvent par excès de théorie. Comment redescendre les pieds sur terre face à ce concept à la fois louable et nébuleux ? Aujourd'hui, nombre d'entreprises, acteurs de développement, veulent identifier l'impact de leur activité dans la balance d'un développement durable. La mise en place d'indicateurs constitue une première étape. L'exercice n'est pas simple et nécessite un travail d'orfèvrerie mêlant calcul statistique et intégration des données économiques, sociales et environnementales. L'Union Wallonne des Entreprises a relevé ce défi en créant avec et pour ses membres un set d'indicateurs de développement durable.

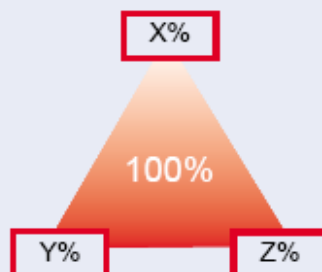
De nombreux sets d'indicateurs de développement durable ont vu le jour ces dernières années, sans doute plus nombreux à évaluer la performance d'une Nation que celle des entreprises. Côté business, le GRI (Global Reporting Initiative), le plus connu et reconnu, propose plus d'une centaine d'indicateurs de monitoring permettant à l'entreprise de structurer sa communication dans un cadre stratégique de développement durable. Cependant, la complexité posée par la mise en place de cet outil, accessible à quelques grands groupes, a encouragé le groupe de Pilotage Développement durable de l'UWE à opter pour une formule plus simple et rapidement opérationnelle. C'est ainsi que 15 indicateurs ont été sélectionnés pour leur disponibilité et pertinence à mesurer la performance développement durable (DD) de l'entreprise.

Des pommes et des poires

Le principe de base est de construire un indicateur global de DD sous forme d'une "cotation" par rapport à un état idéal qui agrège les chiffres de l'entreprise sur 15 indicateurs (voir liste dans l'encadré), répartis en trois piliers : économique, sociétal et environnemental.

Très concrètement, les indicateurs utilisent des données existantes au sein de l'entreprise. Le caractère innovant du travail réside dans la formulation de chacun des indica-

teurs et la combinaison du pilier économique avec les performances sociales et environnementales de l'entreprise. Cette innovation se traduit par la formulation d'un ratio qui permet de tenir compte de l'importance relative des entreprises et de leur spécificité sectorielle. L'adage est connu. On ne compare pas des pommes avec des poires. Dans le même sens, on ne peut mesurer identiquement la performance d'une entreprise de service (secteur informatique, intérim, ...) avec une entreprise de type industriel (complexe chimique, papeterie, sidérurgie, ...).



Le triangle du développement durable

La pertinence de l'exercice provient d'une comparaison sectorielle et d'un résultat agrégé de 15 indicateurs très différents : mobilité, taux de croissance, consommation d'énergie, investissement en recherche et développement, taux d'absentéisme ou d'accident du travail,.... La méthode de calcul permet

d'obtenir une cote par pilier et une cote agrégée sur les trois domaines, représentée en un "Triangle du DD". (voir schéma). Les trois piliers valent 1/3 de la cote globale et sont eux-mêmes évalués chacun par 5 indicateurs, donnant les repères principaux de développement durable. A terme, chaque entreprise aura, en toute confidentialité et via un système informatique sécurisé, l'occasion de mesurer la performance de son activité sur la voie d'un développement durable.

Les 15 indicateurs retenus

Dynamisme Wallon inaugure, à l'occasion de ce dossier, une série d'articles sur les indicateurs de développement durable. Chacun des 15 indicateurs sera brièvement présenté et illustré par le projet d'une entreprise s'étant particulièrement démarquée sur l'un ou l'autre indicateur examiné. Le premier article de cette série (page 22) évoque la Corporate governance.

Indicateurs

économiques

1. Dépenses R&D/
Valeur ajoutée
2. Dépenses investissement/
Valeur ajoutée
3. Return
on equity
4. Corporate
governance
5. Croissance de la Valeur
ajoutée

Indicateurs

sociaux

1. Heures de
formation/heures prestées
2. Sécurité
au travail
3. Santé et bien-être
au travail
4. Evaluation des
compétences
5. Qualité des relations
sociales

Indicateurs

environnementaux

1. Eco-efficience
énergétique
2. Eco-efficience
déchets
3. Eco-efficience
eau
4. Management
environnemental
5. Mobilité

La question du pourquoi ?

Pourquoi mettre au point un set d'indicateurs de développement durable propre à l'entreprise ? A l'instar de ce qui se passe dans tout processus de gestion, la mesure de la performance atteinte en fonction d'objectifs fixés est une étape nécessaire. Plus spécifiquement en terme de développement durable, l'exercice tend à mesurer la correspondance à une vision à terme d'un développement économique compatible avec la préservation des ressources et du bien-être collectif. Par cet exercice, l'UWE semble vouloir démontrer qu'il est essentiel de disposer d'outils concrets pour transcrire le concept de développement durable en un système de références pour les entreprises et le développement de la Région wallonne. ||